

Bordereau attestant l'exactitude des informations - METZ - 5751 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 23/10/2023 - 5967 - 1999 B 00497 - 379 925 381 - A BIS

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

**TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE METZ**

Désignation de l'entreprise **SARL A BIS R.J.**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**

Adresse de l'entreprise **10 Route de Thionville 57140 WOLFF**

Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **3 7 9 9 2 5 3 8 1 2 9 0 5 3**

Néant ☐ *

Déposé au greffe du Tribunal Judiciaire
sous le N° **0231 5567**
Metz, le **23 OCT 2023**
Le Greffier **37/10723**

Exercice N clos le,
31/12/2022

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA		
	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	4 051
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	508 563
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	21 927
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	84 899
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	17 023
TOTAL (II)		BJ	BK	110 879
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	575
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	40 296
	Autres créances (3)	BZ	CA	20 026
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	602
	Disponibilités	CF	CG	47 914
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	724
	TOTAL (III)	CJ	CK	40 296
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	151 175
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété :*				
Immobilisations :				
Stocks :				
Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL A BIS R.J.

Néant ☐ *

		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	316 914
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(28 373)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	398 541
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	140 877
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 893
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	49 869
	Dettes fiscales et sociales	DY	177 173
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Compte régul.	Autres dettes	EA	1 571
	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	372 384
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	770 926
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	{ Ecart de réévaluation libre	1D	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	231 507
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables



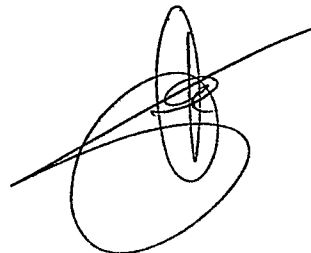
Désignation de la société : **SARL A BIS R.J.**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2022** , dont le total est de **770 926 euros**
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant **une perte de 28 373 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.



Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014..

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



YZICO

conseil & expertise

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 5 ans
- * Mobilier : 2 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Règles et méthodes comptables

- Taux d'actualisation : 0,75 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2010-2012

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	512 615			512 615
Immobilisations incorporelles	512 615			512 615
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 928			21 928
- Installations générales, agencements aménagements divers	58 118			58 118
- Matériel de transport	17 045			17 045
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 681			27 681
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	124 771			124 771
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	16 574	450		17 024
Immobilisations financières	16 574	450		17 024
ACTIF IMMOBILISE	653 959	450		654 409

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 051			4 051
Immobilisations incorporelles	4 051			4 051
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 928			21 928
- Installations générales, agencements aménagements divers	39 393	3 027		42 421
- Matériel de transport	17 045			17 045
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 725	3 709		25 434
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	100 092	6 736		106 828
ACTIF IMMOBILISE	104 143	6 736		110 879

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 235 625 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	17 024		17 024
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	197 850	197 850	
Autres	20 027	20 027	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	724	724	
Total	235 625	218 601	17 024
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
IJSS A RECEVOIR	1 610
PRODUIT A RECEVOIR	5 885
Total	7 495

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 372 385 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à plus de 1 an à l'origine	140 878			140 878
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 869	49 869		
Dettes fiscales et sociales	177 174	177 174		
Dettes sur immobilisations et comptes Autres dettes (**)	4 464	4 464		
Total	372 385	231 507		140 878
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	11 622			
(**) Dont envers les associés	2 893			

Charges à payer

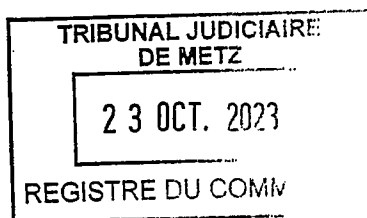
	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	35 662
PROVISION POUR CONGES A P	33 272
CHARGES SOCIALES/C.P.	11 428
CHARGES A PAYER	328
TAXE D APPRENTISSAGE	1 316
Total	82 007

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Generali CCA	724		
Total	724		



A BIS
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 10 Route de Thionville
PARC DES VARIMONTS
57140 WOIPPY
379 925 381 RCS METZ

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le **31 décembre 2022** s'élevant à -28 373,29 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	-28 373,29 euros
Report à nouveau antérieur	316 914,66 euros
Solde	288 541,37 euros
Au compte "report à nouveau"	288 541,37 euros
S'élevant ainsi à 288 541,37 euros	

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' or 'G' shape with a vertical line through it.

A BIS
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 100 000 euros
10 Route de Thionville PARC DES VARIMONTS
57140 WOIPPY
379 925 381 RCS METZ

PROCURATION

JE SOUSSIGNE

Monsieur Philippe MASSON

Agissant en qualité de gérant de la société A BIS

Donne par les présentes pouvoir à la société YZICO 109 Boulevard d'Haussonville CS 44112 54041 NANCY CEDEX,

De pour moi et en mon nom faire tous dépôts, déclarations, immatriculations, modifications et radiations, ainsi que toute déclaration au Registre des bénéficiaires effectifs, auprès du greffe du tribunal judiciaire de Metz et/ou auprès du guichet électronique des formalités des entreprises (accessible à l'adresse formalites.entreprises.gouv.fr) et auprès des organismes destinataires de ces formalités (notamment au greffe du tribunal judiciaire de Metz, au service des impôts, au registre du commerce et des sociétés, au répertoire des métiers, à la chambre d'agriculture, au répertoire des entreprises et de leurs établissements, à l'INSEE, l'URSSAF, à la MSA, la DGFIP, ou encore auprès de tout autre répertoire, chambre ou registre) concernant ladite société ;

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à WOIPPY
Le 30 juin 2023

Philippe MASSON

